



Département BATII
Direction de la Stratégie Patrimoniale

Objet : Nantes – Délimitation de la parcelle OX n° 781 sise rue de Québec à Nantes, au droit des parcelles OX n° 612 et n° 778.

Décision

Le Maire de Nantes,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au maire, aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux,

Vu l'arrêté n°2025_10ARR du 1er avril 2025 portant délégations de fonction et de signature aux élus,

Vu la demande de délimitation présentée par Loire Océan Métropole Aménagement, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC PGNN (Projet Global Nantes Nord),

Vu le procès-verbal établi par Monsieur Fabrice SOTIN, en sa qualité de géomètre-expert, pour consigner les opérations menées pour établir les limites de la parcelle à délimiter,

Décide

Article 1^{er} – De délimiter conformément au plan ci-annexé la parcelle OX n°781 sise rue de Québec à Nantes, au droit des parcelles OX n°612 et n° 778.

Article 2 – La présente décision sera affichée, copie sera transmise à Monsieur Fabrice SOTIN, en sa qualité de géomètre-expert.

Article 3 - M. le Directeur Général des Services et Mme le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Nantes, le 02 MAI 2025

Pour Madame La Maire,

L'adjoint délégué,

Pascal BOLO

Transmis en préfecture le :

13 MAI 2025